

Séance du 6 mars 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 28 février 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Barrère, Conseillers Municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Loupien-Suares à Mme Thicoïpé.

EXCUSE : M. Ugalde.

ABSENT : M. Arandia.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Commémorations 1814 – Apposition d'une plaque commémorative franco-britannique sur le mur extérieur de l'église Saint-Etienne.

L'année 2014 marque le 200^e anniversaire d'un épisode important de l'histoire de Bayonne et de sa région se situant au cœur des guerres napoléoniennes : le siège de Bayonne en 1814.

La Ville de Bayonne est partie prenante des commémorations organisées à cette occasion en soutenant et accompagnant un programme de grande qualité conçu et proposé par l'association Bayonne 1814.

Parmi les cérémonies et hommages qui seront rendus au cours du mois d'avril prochain, l'association Bayonne 1814 et son partenaire britannique l'association Peninsular War 200 proposent l'apposition d'une plaque mémorielle franco-britannique, dédiée aux soldats anglais morts au combat sur le sol français. Cette plaque pourrait trouver sa place sur le mur extérieur de l'église Saint-Etienne qui fut au cœur des combats lors de la sortie du 14 avril 1814. Elle serait inaugurée le lundi 14 avril prochain au cours d'une cérémonie d'hommage en présence d'une importante délégation anglaise.

La commission extra-municipale Patrimoine et Toponymie, sollicitée sur ce choix d'emplacement ainsi que sur les contenus de la plaque, a donné un avis favorable, préconisant toutefois l'ajout d'éléments explicatifs sur les événements de 1814 liés au quartier Saint-Etienne et à son église.

Le clergé, lui aussi sollicité, a également donné son accord.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le principe de l'apposition, sur le mur extérieur de l'église Saint-Etienne, de cette plaque commémorative franco-britannique du siège de Bayonne en 1814.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.